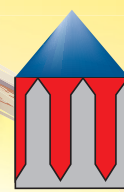




LE TRAIT D'UNION

N°24 - JUIN 2010



JOURNAL D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE BRASSAC SUR AGOUT

www.brassac.fr

mairie.brassac.agout@wanadoo.fr

EDITORIAL

« Ah bon ! Il n'y a que 1500 habitants à Brassac ? Vu tout ce qui est organisé, je croyais que c'était bien plus grand que ça ! » On a souvent entendu cette phrase prononcée par un vacancier, un nouvel habitant, quelqu'un de la famille ou des gens de passage qui s'étonnent devant la quantité et la qualité des animations mais également face au nombre impressionnant des associations et des activités qu'elles proposent.

Illustration : Quiconque est passé au pays du pont vieux entre le 7 et le 9 mai aura sans doute été encore plus ébahi en constatant l'intensité de la vie du village : En trois jours, apéro-grillades et courses de VTT dans les rues, passation de commandement en fanfare chez les Sapeurs-pompiers, Soirée théâtre occitan avec la MJC, Fête de la vannerie, Championnat de France de pêche au toc, Cérémonie du 8 mai, Epreuves régionales jeunes de VTT cross et vitesse, Halte des motos Goldwing au centre bourg, Village nature et rocher d'escalade au Camboussel, Finales de la descente X-Cross avec plus de mille spectateurs... Exemple extrême d'une fin de semaine exceptionnellement dense certes, mais qui prouve bien que dans notre village, comme on dit : « ça bouge ! » Et si ça bouge, c'est grâce à vous les brassagais ! Je ne sais d'où nous vient cette tradition qui fait qu'à Brassac les idées bouillonnent, les animations bourgeonnent et la ruche associative bourdonne !??

Et avec l'arrivée de la belle saison, c'est bien connu, les ruches se réveillent ! Les carnivals donnent le LA et parcourent les rues pour sonner le réveil et

butiner les premières fleurs puis s'en suivent les essaims de spectateurs amateurs de voitures, de paniers ou de vélos... Et puis l'été est lancé avec ses « bzz » culturels et festifs hebdomadaires... Sans compter que cet hiver, les pollinisateurs ont fait des heures sup avec une première fête de la poésie très réussie. Comme dit Jean-Marie qui enseigne aussi l'anglais : « de l'happy-culture » ! En tout cas, toute cette activité fait de notre village un lieu où il fait bon vivre et où on ne s'ennuie pas. Alors, contrairement aux abeilles qui disparaissent dans l'indifférence générale, faisons en sorte que l'effervescence associative perdure.

C'est pour cela que les associations font l'objet d'une attention toute particulière de la part des élus car sans elles, la vie serait bien triste à Brassac ! Il faut donc tout faire pour que la tradition se perpétue et pour que le maître mot, qui symbolise à merveille la vie sociale et collective du village, conserve tout ses sens (Cf Petit Larousse) :

- 1 - « Capacité d'une société à favoriser la tolérance et les échanges réciproques des personnes et des groupes qui la composent. »
- 2 - « Ensembles des rapports favorables entre les membres d'un groupe. »
- 3 - « Goût des réunions joyeuses, des repas pris en commun. »

Effectivement... c'est bien ça la convivialité !

Marc Durand



ANIMATIONS ESTIVALES 2010

6 juin 2^{ème} ronde historique du Tarn (véhicules de collection).
13 juin : Fête de l'Eglise Réformée : vente de pâtisseries et repas.
1^{er} juillet RDV de la Marquise : cinéma en plein air
3 juillet Concours de pétanque officiel en doublettes
8 juillet RDV de la Marquise : Concert : les chansons des années 1960/70/80 par « Christa et Lou »
11 juillet Ronde forestière (diverses courses pédestres)
15 juillet RDV de la Marquise : Diaporamas « d'ici et d'ailleurs » de Jean-Marie Béziat
18 juillet Kermesse paroissiale
20 juillet RDV de la Marquise : Concert : « Les Cuivres d'Ile de France »
22 juillet RDV de la Marquise : Cinéma en plein air
25 juillet Vide Grenier à Brassac
25 juillet Fête médiévale : la légende de l'Escriboto
29 juil au 2 août Fêtes Générales : Mescladis festival

5 août RDV de la Marquise :
« Le coup de la panne »
(spectacle humoristique)
12 août Cinéma en plein air
14 août RDV de la Marquise :
Concert : « Duo Eolia »
19 août RDV de la Marquise : concert
Occitano-français par « Albes »
22 août Foire aux Produits du Terroir
19 sept. Journées du Patrimoine
25 sept. Concert de Chorales
26 sept. Virades de l'Espoir
3 octobre Patafolie : fête des saveurs de la montagne
8 octobre Soirée « Contes en ballade » avec Jean Claude BOTTON
6 nov. Soirée cabaret « Célébration du vin » en musique et chansons
28 nov. Choralies à l'Eglise
Certains lundis de juillet et août en soirée à Brassac : Visite guidée et animée. Se renseigner au Syndicat d'initiative.



• LE MOT DU MAIRE

« On m'a dit que » ... Nouvelles...

«On », dit beaucoup de choses qui ressemblent souvent à des rumeurs, dont une qui m'attriste chaque fois qu'on la propage :

La municipalité, pour « repeupler le village, et alimenter l'école », fait venir à Brassac par le biais d'organismes sociaux, des populations « nouvelles ».

L'affirmation implique évidemment (tant qu'à faire) un(e) très bon élément du conseil municipal, qui dans son travail n'en a pourtant pas la moindre compétence.

La municipalité de Brassac ne se substitue pas aux propriétaires bailleurs privés qui en raison d'aides publiques obtenues pour réhabiliter leur bien, peuvent avoir des contraintes sociales. A mon avis, la commune n'aurait pas à rougir de cet accueil si elle l'organisait, mais elle n'en a pas le pouvoir, ses conseillers non plus.

- Une bonne nouvelle, (avant qu'elle ne soit déformée en mauvaise) :

La Poste déménage !

Les responsables de La Poste sont venus nous annoncer courtoisement qu'ils allaient redéployer avant la fin de l'année, le tri et la distribution du courrier aux anciens locaux d'Isotex-Isoule Textiles, qui offrent un bel espace de travail, et beaucoup de places de stationnement. Le bureau de Poste et « La Banque Postale » restent bien-sûr dans les locaux municipaux actuels, mais finis au cœur du village, les nombreuses et sympathiques voitures jaunes, le camion de ramassage et les containers d'expéditions, pour le bien de tous les usagers, des riverains et surtout de nos amis facteurs.

- Une « rumeur » votée : Sur la présentation du budget, il faudrait remarquer et diffuser :



Pas d'augmentation d'impôts à Brassac !

Chaque année depuis longtemps, il est dans nos habitudes pour suivre l'inflation, et les valorisations de salaires, d'augmenter notre part communale d'impôts locaux d'environ 1%. Pour être solidaire des difficultés de chacun en cette période de récession, et de crise ambiante, nous avons décidé de ne pas demander cette année ce point supplémentaire à vos escarcelles.

D'autre part, nous entamons enfin les périmètres de protection des captages et de traitement d'eau potable obligatoires, et une réorganisation de la distribution ; Nous connectons le réseau de Brassac avec nos amis des communes voisines : au Bez à la source de La Font Santxo qui alimente déjà Belfort, à Castelnau de Brassac à l'abondante source de Peyrolles. Mais il nous faudra trouver des ressources pour financer ces importants travaux obligatoires. Certainement une légère augmentation du prix de l'eau.

C'est pourquoi, sur le principe des vases communicants, il fallait prendre la première mesure pour diluer la seconde... Mais soyons rassurés, le prix du mètres cube restera un des moins chers du secteur (actuellement hors taxes et abonnements) : au Bez 1,10 € à Burlats 2,02 € à Lacrouzette 1,44 € à Roquecourbe 1,41 € à Brassac 0,75 €)

Ainsi sous la canicule estivale on pourra toujours boire pas cher... de l'eau bien entendu !

Bon été à tous.

Damien Cros

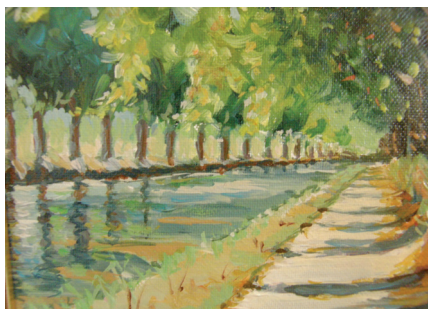
• CIVISME

• CHIENS :

Les propriétaires de chiens doivent faire preuve de civisme et ramasser les déjections de leur chien. D'autant qu'ils sont connus de tous et que, sur les places refaites (mairie, St Georges) les crottes sont maintenant très visibles et très gênantes. Les services municipaux donneront des avertissements avant de sévir. Il est facile, à Brassac, d'aller promener le chien dans la nature environnante !

• CAMPING :

Le chemin qui relie la Lande et la Catalanié est désormais praticable. On peut désormais éviter d'emprunter le camping municipal, qui n'est pas un espace public, il est réservé aux campeurs qui sont chez eux puisqu'ils louent un emplacement.



• EXPOS ESTIVALES

Du 24 mai au 13 juin : Brassac'Arts
Du 14 juin au 14 juillet : Yves carrier
Du 15 au 28 juillet : Jean-Marie Béziat
Du 6 août au 16 septembre : Alexandre Caminade
17 septembre Forêts du Haut Languedoc





• TRAVAUX

Comme l'avait annoncé M. le Maire lors des vœux 2010, les travaux, engagés cette année, seront limités afin de ne pas augmenter les impôts locaux.

Place St Georges : Nivellement et réfection de la place en revêtement bi-couche, avec tour d'arbres en pavés de granit (uniquement les 4 platanes en face et à côté de la croix). Nous avons prévu de changer les branchements au plomb de l'eau potable dans le secteur des travaux. 70 places de parking seront tracées. Une aide du Conseil Général a déjà été obtenue.

Rue de l'Escriboto : Caniveau central en granit, élimination des branchements au plomb, changement de la conduite d'eau potable et création d'un réseau pluvial.

Chemin des juges : caniveau central et réfection de la rue. Une subvention a été accordée par le Département pour ces travaux.

Rue de la Carriérasse : L'alignement continue et est presque achevé.

Création d'un cheminement piéton : Afin d'accéder en toute sécurité à la Maison Pluridisciplinaire de Santé, un cheminement piéton est en construction. Il longera la clôture du camping, côté stade de la Lande, pour déboucher au pied de la maison médicale. Une subvention a été demandée au Conseil Général (amendes de police pour la sécurité).

Travaux à la maison médicale : Des fuites sont apparues cet hiver dans la salle d'attente de la kinésithérapeute et un box de travail. Avant l'été, le toit sera refait en bac acier et les dégâts intérieurs réparés.

Chemin des Condomines : Afin d'améliorer la sécurité, des travaux d'élargissement de la RD 622 ont été engagés.



Construction d'un ralentisseur : A la demande du directeur de l'ITEP, un ralentisseur sera aménagé en face la sortie de cet établissement.

Traçage sur routes et places : Un devis a été demandé pour tracer ou repeindre la signalétique routière sur tout le village. Travaux prévus début juillet.

Travaux en projet : La mairie va consulter pour le choix d'un maître d'œuvre afin de réaliser les travaux de couverture de l'ex usine Boyer et des travaux de mise hors d'eau et aménagement intérieur minimum de la maison du bout du pont. La priorité sera donnée à la mise hors d'eau de l'usine Boyer après l'été.

EAU et ASSAINISSEMENT :

Suite à l'arrêté préfectoral de mai 2007 sur la protection des captages d'eau potable et la création d'unités de traitement, la municipalité va lancer une consultation, courant 2010, pour réaliser ce programme en 2 tranches :

1) **Fin 2010 :** - Travaux d'aménagement des ouvrages de captage et de protection.

- Création des unités de traitement.

2) **2011 :** travaux d'interconnexion « Peyrolles-Veyrié » et « le Viala-le Verdier »

Pour ces travaux importants, une aide financière sera sollicitée auprès du Département et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Station d'épuration des Payssibots : les travaux de remise en état devraient enfin être réalisés avant l'été.

Parc de la Marquise : Deux bancs ont été rajoutés autour des jeux pour enfants pour permettre aux parents ou grands-parents de se reposer en surveillant les pitchounets.

Jacques. Vidal

• PERSONNEL

- A l'issue de sa mise en disponibilité Stanislas Krzézinski, agent titulaire, va réintégrer l'équipe des employés municipaux chargés de l'entretien à partir du 1^{er} août comme prévu par la réglementation. Ce service est donc actuellement composé de 6 personnes.

- Comme chaque année, des jeunes étudiants ont été recrutés pour aider les employés dans leurs tâches estivales et occuper les postes saisonniers comme la piscine ou le camping.

Pierre Landes



• LE BOIS DU CAMBOUSSEL

Au-delà du village de vacances, entre la route de la Ravière et l'Agoût, ce petit bois communal est intéressant à découvrir. La partie haute, autrefois utilisée à des fins agricoles, comme l'atteste la présence de terrasses bâties et d'anciens 'pesquiers', nous montre comment la nature reprend ses droits lorsque l'homme abandonne ses activités: ce terrain s'est progressivement boisé et présente actuellement un mélange d'espèces pionnières (pin maritime, robinier, faux acacia, merisier, frêne, érable sycomore) et d'espèces qui se sont installées plus tard (chêne, châtaignier, hêtre). La partie basse fait partie du lit de la rivière. Les grandes crues étant rares (1997, 1998 pour les dernières), des arbres tels que les peupliers, saules, aulnes se sont bien développés : il s'agit d'une forêt de bord de rivière

(ripisylve). Au printemps, avant que les arbres ne soient feuillés, de nombreuses plantes s'y développent et fleurissent (perce neige, pervenche, arum, anémone sylvestre, dentaire penné.....) et bien d'autres. Un lieu de promenade calme et bucolique dans un milieu naturel préservé, à l'entrée des gorges de l'Agoût, que les Brassagais, après les travaux d'éclaircie en cours, pourront apprécier pleinement.

Pierre Roque
Technicien Forestier à
l'Office National des Forêts



• FINANCES

Comme le Maire l'avait annoncé dans ses vœux du nouvel an, 2010 sera, comparativement à 2009, une année budgétairement calme. Les documents suivants en attestent. Il s'agit d'abord d'une présentation du budget 2010 seul et ensuite d'une comparaison entre les années 2009 et 2010.

Le budget 2010 a été établi en respectant trois lignes directrices :

- 1 - Pas d'augmentation des impôts communaux,
- 2 - Pas de travaux importants,
- 3 - Pas de nouvel emprunt.

Cela se vérifie dans les graphiques ci-dessous qui le résument selon la présentation habituelle.

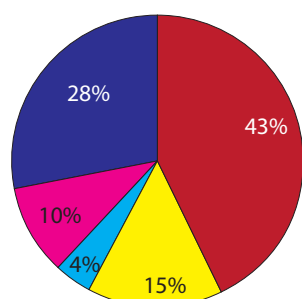


L'été comme l'hiver, Jean-Claude Fargues et Damien Cros font chaque semaine un point financier.

BUDGET 2010

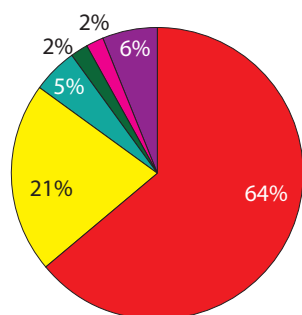
Section de fonctionnement

DÉPENSES



- Charges à caractère général : 359.859€
- Charges de personnel : 560.000€
- Charges de gestion courante : 195.000€
- Charges financières : 55.000€
- Virement à la section d'investissement : 125.680€

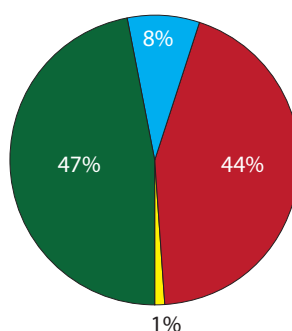
RECETTES



- Produits des Services : 80.000 €
- Impôts et taxes : 826.660 €
- Dotations et participations : 269.630 €
- Autres produits de gestion courante : 68.000 €
- Atténuation de charges Travaux en régie : 20.000 €
- Excédent antérieur reporté : 31.249 €

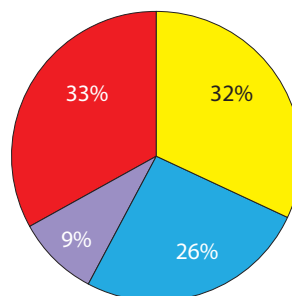
Section d'investissement

DÉPENSES



- Remboursement capital emprunts : 105.454 €
- Opérations d'investissement : 620.435 €
- Travaux en régie : 20.000 €
- Déficit d'exécution reporté : 671.748 €

RECETTES



- Virement de la section de fonctionnement : 125.680 €
- Subventions d'investissement : 471.233 €
- Affectation résultat 2009 : 459.514 €
- Dotation (FCTVA) : 361.210 €

BUDGETS 2009 / 2010

Le tableau de la page ci-contre qui reprend seulement les grandes lignes * des comptes de la commune permet :

- 1 - de mettre en parallèle les prévisions et les réalisations de 2009
- 2 - de comparer l'exercice 2010 avec l'exercice 2009.



SECTION DE FONCTIONNEMENT			Budget 2009 Prévisions	Compte administratif 2009 Réalisations	Budget 2010
DEPENSES	Compte 011	Charges à caractère général	356 000	244 870	359 859
	Compte 012	Charges de personnel	515 800	508 201	560 000
	Compte 65	Charges de gestion courante	364 616	324 698	190 000
	Compte 66	Charges financières	17 712	15 371	55 000
RECETTES	Compte 70	Produits des services	75 500	79 165	80 000
	Compte 73	Impôts & taxes	818 089	829 904	826 660
	Compte 74	Dotations	279 193	295 129	269 630
	Compte 75	Autres produits	23 000	44 490	68 000

SECTION D'INVESTISSEMENT			Budget 2009 Prévisions	Compte administratif 2009 Réalisations	Budget 2010
DEPENSES	Compte 16	Remboursement du capital (annuité)	48 993	48 991	105 454
	Comptes 21 & 23	Opérations d'investissement (travaux, acquisitions)	2 876 980	2 485 607	620 435
RECETTES	Compte 13	Subventions d'investissement	1 046 703	557 503	471 233
	Compte 16	Emprunts	1 306 440	1 009 450	0
	Compte 10222	Fonds de Compensation de la TVA	152 000	155 135	361 210

*Il est fait abstraction dans ce tableau de diverses opérations spécifiques à la comptabilité communale qui ne retracent pas directement des opérations liées à la gestion ni aux réalisations.

• 1 – MISE EN PARALLELE DES PREVISIONS ET DES REALISATIONS DE 2009

On peut noter :

En section de fonctionnement

- Les dépenses réalisées sont inférieures aux montants autorisés par le budget,
- Par contre les recettes encaissées sont supérieures aux prévisions.

Le fait qu'il y ait eu moins de dépenses et plus de recettes que prévu montre, à l'évidence, que le budget avait été établi avec prudence.

En section d'investissement

- Les travaux prévus ont été réalisés en grande partie,
- Une fraction importante des subventions accordées reste à recevoir,
- Les emprunts ont été contractés pour le strict nécessaire et pour un montant moindre que celui inscrit au budget.

• 2 – COMPARAISON ENTRE 2009 ET 2010

En section de fonctionnement

Les prévisions pour 2010 de la section de fonctionnement demeurent stables tant en dépenses qu'en recettes par rapport aux prévisions de 2009, sauf :

- Une baisse sensible d'un exercice à l'autre des charges de gestion courantes qui avaient enregistré en 2009 des dépenses exceptionnelles non reconduites en 2010 (solde du lotissement et perte sur une importante créance ancienne devenue irrécouvrable à la suite de la clôture d'une liquidation judiciaire),
- L'accroissement des charges financières liées aux emprunts récents (intérêts de la dette),
- L'augmentation des recettes du chapitre « autres produits » qui enregistre les nouveaux loyers venant en atténuation du remboursement des emprunts.

En section d'investissement

Certaines prévisions pour 2010 varient fortement comparativement à celles de 2009. Il en va ainsi :

- De l'accroissement du remboursement du capital de la dette, en raison des derniers emprunts contractés,
- Du montant des travaux en forte diminution,
- Du niveau des subventions restant à encaisser,
- De l'absence de nouvel emprunt en 2010,
- Du fonds de compensation de la TVA en forte augmentation en raison de l'importance des travaux payés en 2009 donnant lieu à la récupération d'une grande partie de la TVA les ayant grevés.

Ainsi l'exercice 2010 sera une année de transition en prévision de futurs investissements dont certains sont imposés par les changements de la réglementation notamment en ce qui concerne l'alimentation en eau potable de la commune.

Jean-Claude Fargues

ECONOMIE

NOUVEAUX



FRANCIS ALIÈS

«Tous services» : Travaux de jardinage, tonte, taille, débroussaillage, bois... ; Petit bricolage à l'extérieur ou dans la maison ; Entretien et surveillance des maisons secondaires ; Transport et courses à domicile.. Voici quelques exemples des prestations que propose Francis Aliès. Cet « homme toute main » débarrasse également vos maisons, caves et greniers ; il est agréé « Services à la personne » et présente donc des avantages fiscaux. Toutes formes de paiement sont possibles ainsi que des formules d'abonnement pour les activités régulières et les travaux importants. Pour le joindre : **05 63 74 07 41 - 06 76 01 43 40** ou fsalies@wanadoo.fr

MARTIAL SALVETAT

Employé pendant 6 ans en tant que maçon dans diverses entreprises, Martial Salvetat a décidé de lancer sa propre entreprise depuis le mois d'août 2009. Il propose désormais ses services dans le large éventail des services de la maçonnerie sur toute la région des Monts de Lacane. Que ce soit la construction de structures neuves ou la rénovation de l'ancien, Martial et son associé Anthony Ourliac, lui aussi dans le métier depuis plusieurs années, se déplacent rapidement pour étudier vos demandes de devis. Téléphone : **06 88 72 94 24**.

CELLIER DE BACCHUS

La boutique de Chantal Barthès, où Valérie vous accueille mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h et de 15h à 19h ainsi que le dimanche matin et lundi de foire est scindée en deux parties : bouquets de fleurs, bougies fantaisies et objets décoratifs d'un côté puis bouteilles de vins et produits du terroir de l'autre. L'endroit idéal pour se faire et faire plaisir en constituant soi-même son coffret cadeau.



BENOIT ANGELY

Jean-Benoît Angély organise des stages de pêche depuis 10 ans mais, Brassagais d'adoption, il rêvait de pouvoir réaliser cette activité dans notre village qui offre tous les avantages pour la pratique de ce sport dont il a été champion de France. Après des travaux titanesques l'ancienne usine textile Martinez de la route de Ferrières s'est transformée en centre d'accueil équipé pour recevoir des groupes de 20 personnes. Séjours de pêche sportive, pêche au toc, à la mouche, au coup, au leurre ou au lancer, séjours découverte ou séjours «spécial traque de gros poissons carnassiers», ce moniteur de pêche spécialisé dans les stages enfants est aujourd'hui prêt à développer son concept dans ses nouveaux locaux de la route de Ferrières. Agréé « gîtes de France », « gîtes de pêche » et « jeunesse et sport », Jean-Benoît communique grâce à son site : [www.stage-de-peche](http://www.stage-de-peche.com), à ses contacts avec les comités d'entreprises et aux revues spécialisées. Vous verrez donc bientôt des groupes de pêcheurs en herbe à Brassac. Le reste de l'année, les gîtes sont également disponibles pour l'accueil de groupes qui peuvent profiter de l'hébergement mais aussi d'un agrément rare « tourisme et handicap » qui lui permet de recevoir jusqu'à 8 personnes en fauteuil. Autre crin à sa canne, un site en vente en ligne : www.angefly.com



GRAND CAFE

Jean-Christophe Mengozzi est le nouveau propriétaire du fond de commerce du Grand Café depuis début février. Ce toulonnais d'une quarantaine d'années a connu Brassac grâce à sa sœur Cathy qui habite depuis longtemps le village en face de la Mairie et quand l'éventualité s'est présentée, il n'a pas hésité à devenir citoyen à temps plein d'une commune qu'il appréciait déjà en tant que touriste.



ILS SE BOUGENT

A L'AS DE TREFLE

Les amateurs de tiercé n'ont plus besoin de se déplacer loin de Brassac pour parier. Le bureau de Tabac, maison de la presse « L'as de trèfle », est désormais équipé du terminal PMU ainsi que du présentoir kiosque prise de jeu et propose tiercé, quarté, quinté ainsi que toutes les autres formules.



AU BRICOLAGE DU SIDOBRE

Déjà 10 ans ! C'est en mars 2000 qu'un nouveau magasin naissait à Brassac. Au début, on fait avec les moyens du bord, la priorité est d'élargir la gamme de produits qui se compte aujourd'hui en milliers de références et l'entreprise se développe. En 2007, la motoculture quitte la Fourtounarié pour la route de Ferrières, place désormais au « Bricolage du Sidobre » qui en 3 ans a beaucoup évolué dans son offre de produits et de services. De nouveaux articles sont proposés et d'autres surprises vont encore arriver dans l'avenir. Avec Sylvia et Anthony, Jérôme est toujours là pour mieux servir les clients de Brassac et de la montagne.



CORRECTION : Sur le dernier numéro le téléphone du Docteur Puech doit être corrigé : 05 63 50 40 03

M.D.

• Espace Tertiaire de la Marquise

Le Château de La Marquise propose aujourd'hui aux Brassagais un espace culturel avec la Cyberbase, la bibliothèque, la ludothèque et développe également un Espace Tertiaire (au 2^{ème} et 3^{ème} niveau) dans le



but de louer des bureaux professionnels et continuer ainsi à dynamiser l'activité économique de notre village.

Cet Espace a déjà séduit Virginie Séguier, architecte, qui a installé son activité au Château de La Marquise depuis deux ans maintenant. Trois bureaux sont encore disponibles, avec une superficie de 50 à 85 m², modulables selon les besoins, et attractifs grâce à un loyer modéré.

Pour promouvoir cet espace des contacts ont été pris avec la CCI, l'ADES, la Chambre des métiers, une annonce est déjà en ligne sur le site de la Sem 81 (www.sem81.com) qui recense entre autre les annonces de locations-vente de professionnels du Tarn. Un mailing destiné aux entreprises et porteurs de projet de la région est en cours d'élaboration. Mais pourquoi pas un brassagais ?!

... Si vous êtes intéressés, si vous souhaitez développer votre entreprise dans un cadre privilégié vous permettant de conjuguer à la fois croissance économique et qualité de vie, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Isabelle Leblond

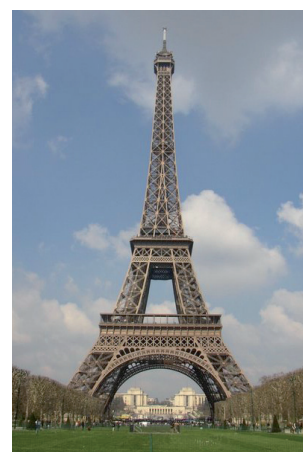
• Au centre de loisirs

En route pour Paris ! Séjour organisé par Loisirs Enfance Jeunesse de Brassac avec le soutien de la Mairie de Brassac et des communes du SIVOM et en partenariat avec le centre de loisirs de Montredon Labessonnié. Une subvention a également été accordée par le Député Philippe FOLLIOT.

Le séjour aura lieu du 12/07 au 17/07/2010 pour les enfants et jeunes nés entre 2000 et 1993.

Hébergement dans une auberge de jeunesse dans le 13^{ème} arrondissement. Au programme : Visite de l'Assemblée Nationale - Cité des sciences - Montmartre, musée Grévin, les jardins du Luxembourg - Soirée Paris « la nuit » - Une journée à Eurodisney. Les midis : repas pique-nique tandis que les repas du soir et le petit déjeuner seront pris à l'auberge de jeunesse. Les places étant limitées vous devez vous inscrire le plus rapidement possible auprès d'Eric SAUR au 05 63 74 81 24. Le tarif est compris entre 130 et 260 euros en fonction des revenus des familles (possibilité de paiement échelonné) ; les aides CAF,MSA,CE... seront déduites.

Le centre de loisirs sera ouvert du 5 au 30 juillet et du 23 août à la rentrée scolaire.



• Signalétique

Préoccupée par l'économie locale et dans le but de favoriser son développement, la municipalité a proposé aux commerçants de Brassac de signaler leur commerce par des panneaux directionnels, en mettant à leur disposition un support, (contre participation financière modique) afin d'y apposer son nom ou activité.

C'est pourquoi vous avez pu voir « fleurir » en même temps que le printemps cette signalétique dans les rues de Brassac. Elle permet aux locaux ou touristes de repérer facilement les commerces du village intra-muros.

Isabelle Leblond

• A la souris verte

Les enfants de la crèche ont fêté Carnaval ! Après avoir participé à la fabrication des déguisements (collage de gommettes sur les chapeaux), un goûter a été partagé avec les parents, les grands frères et soeurs et le personnel pour clôturer cet agréable après-midi.



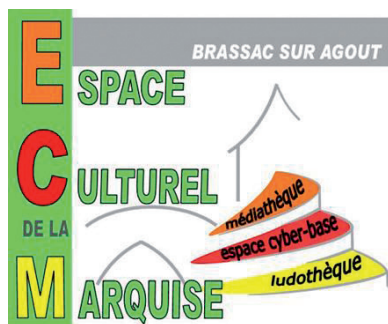
• JUDO

100 judokas dont une délégation de Keufbeuren en Allemagne sont venus à Brassac fêter le judo. Au cours d'entraînements, de démonstrations et de la traditionnelle remise des ceintures, les jeunes et les adultes des clubs de judo de Brassac et Lacaune ont beaucoup appris. L'organisation était assurée par le club de judo des deux village de la montagne et la MJC de Brassac et la journée fut une réussite grâce au Pierre Huchet et à ses collègues mais aussi grâce à l'implication des familles : Gatumel, Donnadieu, Catalan, Cappelaere pour Brassac ! Toutes les infos sur la vie du club : <http://judohautlanguedoc.blog4ever.com/blog/index-390568.html>



M.D

• CULTURE



**ESPACE CULTUREL
DE LA MARQUISE**
Tel : 05 63 72 49 37
ecmbrassac@orange.fr
<http://brassac.cyber-base.org>



Fonctionnement pendant l'été (du 1^{er} juillet au 31 août) :

Au cours de l'été, l'espace culturel sera fermé les jours suivants :
Mardi 13 juillet - Du 29 juillet au 31 juillet - Samedi 14 août 2010.
Comme l'été dernier, pour l'espace cyber-base, les horaires d'ouverture à destination du public seront plus larges :
Mardi 11h-12h et 14h-18h - Mercredi 9h-12h et 14h-18h
Jeudi 11h-12h et 14h-18h - Vendredi 11h-12h et 15h-19h
Samedi 9h-12h et 14h-16h.

Nous vous rappelons que l'espace cyber-base met à votre disposition 7 postes informatiques reliés à internet et vous permet d'accéder à de nombreux services liés aux technologies de l'information et de la communication. De plus l'animateur peut vous apporter une aide technique si nécessaire.

L'équipe 2010 qui s'est présentée au « Défi Cyber-bases » a terminé 13^{ème} sur 38 !

Projets de l'automne :

Après le succès de l'exposition consacrée à la poésie dans le cadre du printemps des poètes, clôturée par la belle soirée animée par Michel Vayssière et Bernard Fargues en hommage à Jean Claude Rayssiguier et aux écrivains locaux, les animations vont se poursuivre à l'automne. Dans cette période de vendanges, bien que Brassac ne soit pas un pays viticole, c'est autour du vin que se déroulera la prochaine animation. En lien avec la bibliothèque départementale une exposition sera proposée sur le thème du vin, pendant les mois **d'octobre et de novembre**. Puis dans le cadre des « contes en ballade » organisé par le Conseil général et la bibliothèque départementale, c'est Jean Claude Botton qui nous réglera de ses « histoires d'eau, de vin, et d'eau de vie » autour d'une soirée conte le **vendredi 8 octobre 2010 à 20h30**. Ce sont des chroniques villageoises avec pour toile de fond le bistrot, l'étang ou le bal... Au fil des mots et des émotions, de la farce et du drame, le décor apparaît. Les personnages de chair et de sang vivent et vibrent au milieu de la nature omniprésente...

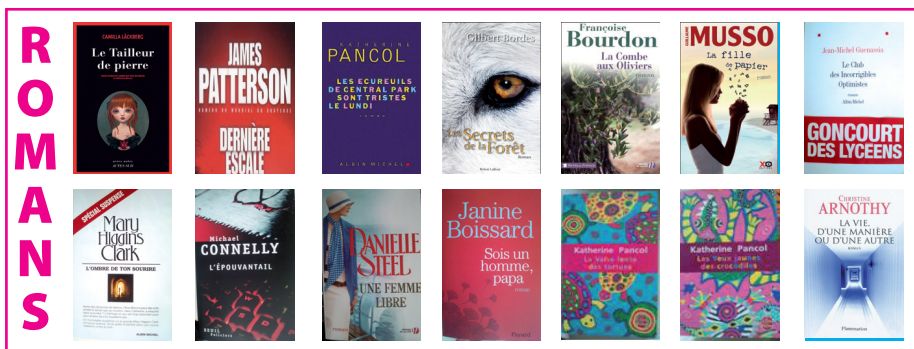
Cette période se terminera par une soirée cabaret le **samedi 6 novembre 2010 à 21 h** en lien avec le club œnologie de la MJC animée par le groupe « Entresort », qui propose un assemblage savoureux de mouts, de mots et de notes, des secrets de la cave aux vertiges de la dégustation en passant par les facéties du tire-bouchon et les révélations de l'étiquette.

Réservez dès à présent ces deux soirées.

Elisabeth Vidal-Roque, Patricia Landes et Pierre André



• La guirlande des nouveautés



Séries complètes !



Série complète !



Dans le cadre des investissements programmés depuis deux ans, les crédits et subventions doivent être utilisés avant septembre. Aussi, les enfants et les adultes vont pouvoir découvrir de nouveaux jeux dès la rentrée de septembre. En effet, les responsables ont prévu de se déplacer jusqu'à Toulouse pour dénicher les meilleurs jeux ! La rentrée sera également consacrée à la mise en place des animations pendant les vacances d'automne. Tournoi de jeux de société, jeux de construction, jeux d'adresse et bien entendu tournoi de wii divertiront ainsi jeunes et moins jeunes.



• SAPEURS POMPIERS

Depuis le 7 mai, c'est Joël Galibert qui commande les 25 hommes de la caserne des sapeurs pompiers de Brassac. La cérémonie de passation de commandement a permis au Capitaine Michel Maris de passer le flambeau à cet homme du terroir brassagais qui, secondé par Philippe Ménard, va désormais diriger le centre de secours du pays brassagais. En présence de l'ensemble des gradés du sud Tarn, des élus ainsi que des anciens, actuels et futurs soldats du feu de notre caserne, la cérémonie a eu lieu sur le parvis de l'hôtel de ville puis dans la Mairie. Là, Jean-Marie Rouanet, délégué municipal chez les sapeurs, a rendu hommage au capitaine Maris en insistant sur son professionnalisme et son sens de l'écoute, la médaille de la ville lui a été remise. Il a également remercié ses prédécesseurs : les sapeurs Viala, Chabbert, Albouy, Amiel, Martiel et Vialan puis a souhaité la bienvenue à Joël Galibert. Depuis la dernière Sainte Barbe, Manon Fabre a intégré les Jeunes Sapeurs Pompiers. Hugues Fargues et Philippe Ménard ont été cités pour 30 et 25 ans de service. Carine Benoît est passée sous-officier, Thierry de Cruynaere a rejoint l'équipe et les galons de Caporal ont été remis à David Metz et à Anthony Clément.



Regroupés à Brassac pour leur assemblée générale, par l'intermédiaire de Maurice Albouy, les anciens pompiers de Paris du Tarn et autres départements limitrophes se sont réunis à Brassac, au centre de secours. Après une cérémonie au monument aux morts pour évoquer les hommes morts au feu, le président de la fédération a remis à la ville la médaille de leur association.

Jean-Marie Rouanet

• PISCINE

En accord avec le maître-nageur Alain DOULCET, la municipalité pense qu'il serait souhaitable que cette année, l'accès à la piscine se fasse dans les conditions suivantes :

- Maillot de bain, boxer ou shorty obligatoire tant pour les enfants et adolescents que pour les adultes (shorts, caleçons ou bermuda interdits : référence arrêté interministériel du 7 Avril 1981)
- Pas d'accès à la piscine habillé.
- Chaussures interdites y compris les tongs, claquettes ou sandales.
- Si ces différentes interdictions au demeurant mineures sont respectées, il ne devrait pas y avoir de problèmes pour la prochaines saison estivale.

M.D.

• CHEZ LES AINÉS

Après vingt ans de présidence, Renée Reynaert devrait l'an prochain passer la main de la présidence des Aînés brassagais. En attendant elle continue à insuffler son dynamisme à cette association qui depuis 20 ans offre chaque année au moins deux sorties ou voyages à des prix raisonnables à travers la France et l'Europe. Chanteurs troubadours, beloteurs et voyageurs ont donc encore un an pour trouver un ou une remplaçante à Renée. A moins qu'elle ne revienne sur sa décision ?!!



M.D.

• LES ECOLIERS VALORISENT LE TRI SELECTIF

Les élèves des 9 écoles publiques montagnoles du Réseau d'Ecoles Rurales « Vent d'Autan » ont travaillé autour des déchets. Dans le cadre d'un projet d'éducation au développement durable ils ont reçu des représentants de Trifyl, le syndicat mixte départemental pour la valorisation des déchets ménagers et assimilés. Les écoliers ont ensuite réalisé une riche exposition qui a superbement inauguré la saison artistique de la salle des pas perdus de la Mairie. Troupeau de pingouins en bouteilles de lait, clown géant en bouchons de plastiques, forêt d'arbres en détritrus, pots de yaourts musicaux, princesse en bouteilles de plastique... autant d'œuvres d'art visant à faire prendre conscience au visiteur que les déchets doivent être triés et surtout pas jetés dans la nature !

M.D.



DES TABLES ET DES BANCS

La Mairie a acheté des tables et des bancs ! Dans un premier temps, 20 tables et 40 bancs sont proposés à la location aux associations du canton ou aux particuliers du village. Le montant de la location pour un ensemble comprenant 1 table et 2 bancs est de :

- Pour les associations du canton : 1 euro
- Pour les particuliers de la commune : 2 euros

Une caution sera demandée lors de la location et restituée au retour du matériel en bon état.

M.D.

• ENVIRONNEMENT • LA BIODIVERSITÉ

Qu'est-ce que c'est ?

La biodiversité est le tissu vivant de notre planète, résultat de la longue histoire de la Terre et de l'évolution du monde vivant qui s'étale sur plusieurs milliards d'années. Elle recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux y compris l'homme, champignons, bactéries, virus...) ainsi que toutes les relations et interactions qui existent, d'une part, entre les organismes vivants eux-mêmes, d'autre part, entre ces organismes et leurs milieux de vie.

L'année 2010, déclarée Année internationale de la biodiversité par les Nations unies, doit être une année décisive de la prise de conscience et de l'action

volontariste en faveur de la biodiversité ! La France, avec ses territoires de métropole et d'outre-mer, est riche d'une grande biodiversité. Mais la connaissance de la biodiversité est encore bien sommaire. Or, connaître c'est se donner les moyens d'aménager un territoire et d'organiser des politiques publiques durables qui prennent en compte l'ensemble du patrimoine naturel. C'est pourquoi le ministère du Développement durable propose aux communes volontaires un dispositif pour les aider à connaître, protéger et valoriser leur biodiversité : l'atlas de la biodiversité dans les communes (ABC).



Un atlas de la biodiversité dans une commune, pour quoi faire ?

Pour sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens.

Pour mieux connaître la biodiversité sur le territoire d'une commune et identifier ses enjeux spécifiques.

Pour faciliter la mise en place de politiques communales qui prennent en compte la biodiversité.

Pour fournir des informations relatives à la biodiversité qui éclaireront les choix de politique publique nationale.

La commune de Brassac est prête à soutenir quiconque souhaiterait s'investir dans ce projet qui consisterait à inventorier et cartographier la biodiversité sur notre territoire, avec l'aide de professionnels ou d'associations naturalistes. Car l'objectif est aussi de susciter la participation du public aux divers programmes de sciences participatives comme l'Observatoire des

papillons des jardins ou le Suivi photographique des insectes pollinisateurs. Des moyens pourraient alors être obtenus auprès de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître à la Mairie. *M.D*

• LE PATRIMOINE NATUREL DE LA COMMUNE



Las Ratapenadas. (Chauves-souris)

Quelques généralités sur les chauves-souris :

Se sont les seuls mammifères volants ; Elles utilisent les ultrasons pour analyser leur environnement et localiser avec précision leurs proies ; Les 34 espèces connues en France consomment uniquement des insectes, et sont toutes protégées. Contrairement à de nombreuses croyances leur urine ne rend pas aveugle, elles ne s'accrochent pas non plus dans les cheveux, etc.

Beaucoup de choses restent encore à découvrir sur leur écologie. Les effectifs de certaines espèces sont en déclin de façon alarmante pour leur avenir. Aucun inventaire précis n'a été réalisé, mais 10 espèces ont été notées comme ayant leur gîte, sur la commune. Ces gîtes sont très variés et peuvent être des combles, fissures de murs ou de poutres, caves, mais aussi des arbres creux, des fissures de rochers, etc.

- Ainsi, avant sa restauration le château de la Marquise accueillait dans ses combles, des Petits Rhinolophes, espèce en déclin au niveau européen.

- De jeunes Barbastelles, venant sans doute d'une colonie toute proche installée derrière des volets, viennent à la mi août, passer quelques jours dans le porche d'entrée d'une maison de l'allée.

- Les cris aiguës de Pipistrelles de Kulh installées dans les linteaux de fenêtre du bâtiment de la mairie, animent les après midi de travail de l'ADES.

- Les soirs du début de l'été on peut observer le spectacle d'une cinquantaine

de Pipistrelles communes sortant du faitage d'une maison de la route d'Anglès.

- Certaines années de jeunes Oreillards gris, reconnaissables à leur oreilles démesurées, d'où leur nom, se font enfermer dans le presbytère de l'église.

- Les arbres creux, en particulier du bord de la rivière, accueillent des Murins de Daubenton et de Natterer.

- Une famille du quai de la Fourtounarié partage sa cave, entre de bonnes bouteilles et quelques Grands Rhinolophes.

Même si sur la commune il y a encore des gîtes potentiels disponibles pour accueillir ces mangeurs d'insectes, malheureusement ils tendent à diminuer, en particulier par la coupe d'arbres creux ou morts, la restauration et l'isolation des bâtiments, et les craintes infondées. Bien souvent la prise en compte de l'accueil de chauves-souris, le respect voire la création de gîtes est tout à fait compatible avec les travaux (les chauves-souris ne s'attaquent pas à l'isolation des bâtiments par exemple).

Des initiatives sont déjà réalisées. Des particuliers créent des accès et des gîtes à chauves-souris lors de travaux de restauration et isolation, et conservent des arbres creux. Les enfants dans le cadre scolaire ou de loisirs installent des nichoirs. La commune qui a pris en compte l'accueil de la faune sauvage, et notamment les chauves-souris dans la restauration du pigeonnier du Camboussel (même si pour le moment il est peu fréquenté). Chacun à son niveau peut participer à la conservation de ces animaux fascinants et grands consommateurs d'insectes.

Frédéric NERI

• POUR SAUVER LES ABEILLES

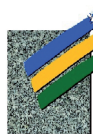
Un groupe d'apiculteurs, des agriculteurs et des amis des abeilles se sont rassemblés début mai à Brassac pour tenter d'agir contre la disparition de ces insectes dont Albert Einstein disait : « Si l'abeille venait à disparaître, l'homme n'aurait plus que quelques années à vivre ». Leur premier recensement de l'état des ruches de la région fait sur place laisse apparaître un constat alarmant : selon les apiculteurs le pourcentage de perte varie de 50 à 100 % et la plupart du temps, l'hécatombe coïncide avec un

désherbage ou un traitement du bétail aux produits chimiques. Essayer de lutter contre la dissémination des désherbants et autres antiparasitaires, alerter les autorités sanitaires et sensibiliser le public tels sont les objectifs de ce groupe de citoyens.

Pour les contacter : **06 09 07 68 63**

M.D.





• COMMUNAUTE DE COMMUNES • ACTUALITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Depuis le 13 décembre 2001, 10 communes composent la communauté de communes «Sidobre - Val d'Agoût» : Brassac, Burlats, Le Bez, Cambounès, Lacrouzette, Lasfaillades, Montfa, Roquecourbe, Saint-Germier, Saint-Jean-de-Vals.

Le siège de la communauté est en cours de construction sur le site de Vialavert.

Elle est gérée par un Conseil communautaire de 25 membres, sous la présidence de Jean-Marie FABRE ; les trois délégués brassagais sont Damien CROS (Vice-Président), Jean-Claude FARGUES et Patrick CLEMENT.

En exerçant certaines compétences transférées par les communes, elle intervient au quotidien pour le compte des 9 500 habitants du «Sidobre - Val d'Agoût».

Le service administratif est actuellement composé de 2 personnes à temps complet.

Les services techniques se structurent un peu plus chaque année :

A ce jour, 10 Agents techniques travaillent à temps complet ; en saison des Agents contractuels sont recrutés.

deux équipes assurent la collecte des déchets ménagers

un service voirie assure l'entretien des routes

du matériel spécifique (nacelle, mini-pelle, broyeur de branches, ...) est à la disposition des communes. Divers travaux (sécurisation, aménagement urbain) sont aussi réalisés à la demande pour le compte des communes

La communauté de communes porte aussi des actions de développement :

développement économique : une zone d'activités de 8,5 hectares a été créée à Saint-Germier (en bordure de l'axe Castres-Albi).

L'aménagement des zones d'activités existantes est également réalisé. Des

actions d'accompagnement sont également possibles

pour les projets industriels ou artisanaux (pour exemple, la

création du Parc à bois de Saint-Agnan).

développement touristique : elle prend en charge l'édition des brochures, elle finance l'Office de tourisme de Vialavert et aide aussi les Syndicats d'initiative. Elle prépare actuellement un programme global d'aménagement de sites touristiques.

Elle suit les nouveaux programmes d'aménagement du territoire : réflexion sur un «Schéma de cohérence territoriale», «Schéma d'aménagement et de gestion des eaux», zones de développement éolien ou photovoltaïque.

Elle adhère au Pays «Sidobre - Monts de Lacaune» et finance certaines actions : Réseau des assistantes maternelles, Action culturelle, Accueil d'actifs, ...

Pour le compte des communes, elle assure aussi régulièrement le portage technique et/ou financier de certaines opérations (programme de travaux, gestion d'équipements).

Vers un renforcement à l'avenir du rôle de l'intercommunalité :

De nouvelles compétences pourraient être transférées ; l'objectif sera de permettre aux communes de mutualiser encore les coûts et les moyens.

En terme de fiscalité, la réforme de la taxe professionnelle a provoqué en 2010 un réaménagement de la principale recette de la communauté de communes. Dès 2011, la capacité d'action des collectivités dépendra donc des nouvelles dispositions fiscales.



« Parc à bois Z.A. de St Agnan »



COLLÈGE : LE CEPPE EST RESSORTI !

Pour défendre et soutenir l'établissement menacé par des fermetures de classes et des suppressions de postes, les membres du CEPPE, le Collectif de l'Equipe Pédagogique et des Parents d'Elèves du collège de Brassac ont innové en lançant, après leur manifestation, une pétition vidéo sur internet ! Le CEPPE a déjà réussi à conserver deux postes d'enseignants dans un premier temps menacés et souhaite pouvoir garder une classe de 3ème qu'il est prévu de supprimer en même temps qu'une de 6ème. Le succès de la manifestation du printemps et l'entrevue avec l'Inspecteur d'Académie ont prouvé qu'enseignants, personnels, parents ou élus avançaient ensemble pour protéger l'avenir des enfants de la montagne et pérenniser le collège. Aux autorités, désormais de prouver qu'un Collège de qualité à toujours sa place à Brassac.



UNE NOUVELLE PRINCIPALE A LA RENTREE

Fabrice de Barros, Principal depuis 3 ans va rejoindre le Lycée Hôtelier de Mazamet à la rentrée prochaine. Il sera remplacé par une nouvelle Principale qui semble ravie de retrouver le Tarn Sud. Originnaire d'une maman tarnaise et d'un papa du cantal, Annabelle Daude possède une maison de vacances à Rouairoux où elle passe régulièrement ses week-ends. Prof d'économie gestion pendant 12 ans à Cholet puis à la Roche sur Yon, à Bordeaux et Mazamet, elle est Personnel de direction depuis 2005. Mme Daude arrive du Collège Jean Moulin à Rodez qui compte un lourd effectif de 630 élèves. Elle se dit enchantée d'être nommée dans un petit collège rural et compte s'installer à Brassac pour quelques années car le poste correspond à ses

attentes professionnelles. Lorsqu'on lui demande quel est son objectif elle répond : « Comme mon collègue Fabrice de Barros pour le collège La Catalanié : maintenir les effectifs et faire réussir tous les élèves ». Dynamique, soucieuse des élèves et des parents, à l'écoute des collègues, elle souhaite donner de l'ambition aux collégiens. « Donner aux jeunes l'envie d'apprendre et de réaliser leur rêves » telle est sa devise de personnel de direction mais avant tout de femme.





• L'OCTOGONE

(pour ceux qui aiment la lenga nostra : rendez-vous à l'atelier occitan de la MJC. Tél : 05 63 74 01 12)

DU TEMPS DE JEAN-PIERRE (suite)

..... C'était un travail qui se faisait à l'ombre, mais il fallait s'y entendre pour donner satisfaction aux lieurs qui n'aimaient pas que les liens se cassent ou s'effilochent. Ces derniers prenaient un tas de liens au champ ; ils en accrochaient une douzaine à la ceinture. Ils en prenaient une, la déplaient et l'étiraient sur le sol avec le « lieur » (une petite cheville de bois ou de frêne du calibre d'un manche à balai, bien lisse, de deux largeurs de mains de long) ils ramassaient deux, trois ou quatre gerbes selon la taille, qu'ils posaient bien alignées sur le lien. Avec la main gauche, ils attrapaient le bout du lien qui se trouvait entre leurs jambes, avec la main droite l'autre bout. Ils en entouraient la gerbe en pressant avec les genoux, ils tordaient ensemble les deux bouts de liens comme s'ils tordaient un fil de fer avec les tenailles. A ce moment là, il y avait un coup de main à prendre pour bien enfiler le lien, serrer la gerbe juste ce qu'il faut, pour que le lien ne casse pas, faire un tour de lien et tac ! faire passer le lieur sous le lien avec adresse pour faire un nœud qui résiste. Tout cela, bien sûr, était fait en moins de temps qu'il ne faut pour le dire. Si le lien est bien placé à la bonne distance de la touffe de l'épi, la gerbe doit avoir bonne mine, avec une ceinture avantageuse et un cul à la bonne dimension pour être solide... et il y en avait un tas ! Tellement qu'il fallait des hommes solides pour les soulever à bout de bras et les monter sur la charrette pour les apporter à l'aire... (Cela dû être bien pire plus tard lorsqu'il fallut les monter sur le gerbier et sur la batteuse).

Dépiquer n'était pas chose prête encore. Il fallait, pour commencer, faire les « moyettes » : quatre gerbes croisées, l'épi à l'intérieur, en posant les premières vers le bas et la dernière vers le haut, et ainsi de suite l'une sur l'autre.

Cela faisait une moyette de 12 gerbes qui, si elles étaient bien faites avec les gerbes bien croisées en terminant en couverture, pouvaient supporter quelques orages sans dommage. Quand tout était lié et mis en moyette, on pouvait être tranquille ; le vent du nord pouvait souffler, il ne nous éparpillait pas les gerbes, ni n'égrainait pas les épis ; il pouvait venter, grêler, la récolte était préservée et prête à battre quand le soleil chauffait. Du temps où elle vivait, faire des moyettes était aussi le travail de la pauvre Cécile, et c'est là qu'après une bonne suée, elle alla se reposer à l'ombre d'un châtaigner et qu'elle prit froid. Quand elle ne fut plus là, Antonia voulu bien venir lier et quelques fois faire des moyettes – une fois tout rassemblé, il fallait penser à dépiquer – ceux qui avaient une cinquantaine de moyettes avaient à peu près tout un manège, c'était ainsi à Combe Grande, la Parbassié, Goutine... Ils s'entraidaient un jour chacun jusqu'à ce que tout soit égrené et le grain au grenier... à suivre...

• C'EST AUSSI BRASSAC !

Nouvelle rubrique dans laquelle les cartes postales existent autrement que grâce au cœur médiéval et la rivière.



DEL TEMPS DE JAN-PIERRON (seguida)

.....Aquò èra un trabalh que se fasiá a l'ombra, mas i se calíá entendre per accontentar los ligaires qu'aimavan pas que las ligas petèssen o se moseguèssen. Aquestes prenián un fais de ligas al camp ; ne penjavan un crosèl – una dotzena – a la cencha. Ne trapavan una, la desplegavan e l'estiravan sul restolh ; amb lo ligador – un cavilhon de bois o de fraisse del rond d'un margue de balaja, plan alisat, de dos palms de long – amassavan doas, tres o quatre gavèlas segon lor grossor, que pausavan plan apariadas sus la liga. Amb la man esquèrra trapavan lo cap de la liga qu'avián entremièg las cambas, amb la man drecha l'autre cap ; ne cenchavan las gavèlas en cachant amb los genolhs ; torcián un amb l'autre los dos caps de la liga coma se torciàtz un aram amb las tenalhas. A aquel moment, i aviá un còp de man a prene par plan engulhar lo ligador, juntar la garba pro e pas tròp per que la liga pete pas, faire un torn de ligador, e tac ! faire passer lo ligador jos la liga de bon biais per faire un nos que i tenga per fòrça. (tot aquò, pardí, èra fach en mens de temps que ne cal per bò dire.) Se la liga es plan mesa a bona distància del calós e de l'espiga, la garbadeu plan presentar, amb una cencha avantatjosa, e un cuol just çò que cal per tener las menar al sòl... (Quicòm deviá èsser pus tard, quand las calguèt montar sus la garbièira e sul batur !)

Batre èra pas encara causa prèsta. Calíá, per començar, acroselar : quatre garbas crosadas l'espiga endins, en pausant la primièira devèrs d'aval, e la darrièra devèrs d'amont ; e aital, tres una sus l'autra. Aquò fasiá un crosèl de dotze garbas que, s'èra plan fach amb las garbas plan crosadas en finiquent en teulada, podiá suportar qualques auratges sens traçar.

Quant tot èra ligat e acroselat, podiàm èsser tranquilles : lo vent d'amont podiá bufar, nos escampilhava pas las gavèlas, ni mai nos engrunava pas las espigas ; podiá ventar, podiá granissar, la recòlta èra grandida ; e prèsta a batre quand lo solelh calfava plan.

Del temps qu'èra en vida, acroselar èra tanben lo trabalh de la pauvre Cecília, e es aquí qu'après una brava susada s'anèt pausar a l'ombra d'un castanhièr e se sanglacèt. Quand soguèt pas pus aquí, l'Antònia volguèt plan venir faire las ligas, e mai qualque còp acroselar. Un còp tot acroselar, calíá pensar a batre. Los qu'avián una cinquantena de cròsels avián un pauc totes un manège : aital a Comba Granda, a la Barbassié, a la Gotina... S'ajudavan entre eles, un jorn cadun d'aquí que tot soguèsse engrunat a lo gran al granièr. ... a seguir.



• HISTOIRES BRASSAGAISES

Les élus ont mis la main à la pâte pour l'installation des vasques de granit. Ensuite, le jardinier en chef les a admirablement remplies.

En espérant qu'elles plaisent au plus grand nombre et que personne ne dise « Cette mairie nous met les boules » !